



Visite technique « partenariats entre céréaliers et éleveurs » Le 17 février 2022 à Thénisy (Seine-et-Marne)

Une trentaine de personnes se sont réunies à la salle communale de Thénisy.

Au programme de la matinée :

- les témoignages de Florian Gamé (céréalier à Thénisy) et d'Anaïs Hasselin (bergère entrepreneuse salariée à la coopérative d'activité Les Champs des possibles)
- la présentation des résultats du projet POSCIF (Pâturage ovin en système céréalié en Île-de-France) par Valentin Verret d'Agrof'île
- une présentation du label Bio Équitable en France par la Cocebi (coopérative 100% bio basée dans l'Yonne)

Cette matinée, ponctuée de nombreux échanges entre les participants, s'est terminée par la visite d'une parcelle d'épeautre pâturée par des brebis, ainsi qu'une parcelle de couverts d'interculture. Cela a été l'occasion de discuter plus encore des modalités du partenariat, des bénéfices agronomiques et zootechniques de cet échange.

Depuis un an et demi, Anaïs Hasselin conduit un troupeau de 160 mères de différentes races rustiques très résistantes : Ravas, Limousines, Solognotes et enfin Suffolks pour une meilleure conformation bouchère. Le troupeau, en conversion bio, est mené en itinérance et plein air intégral. L'été dans la vallée de la Bassée entre Montereau-Fault-Yonne et Nogent-sur-Seine où le pâturage permet notamment l'entretien d'anciennes carrières et de parcelles en zone Natura 2000 sous MAEC (zones humides, pelouses calcicoles).. Et l'hiver chez des céréaliers avec lesquels un partenariat est créé. Le troupeau peut alors parcourir les terres de l'exploitation (terres cultivées et couverts) où la bergère pose des parcs mobiles avec des filets électriques modulables. Son revenu est constitué alors pour moitié de la vente des agneaux, et pour moitié d'aides PAC, notamment des contrats MAEC sur les parcelles Natura 2000 et l'aide ovine à la brebis. Pour être viable, la troupe doit encore se développer.

Anaïs souhaite agrandir petit à petit son troupeau pour atteindre les 300 têtes dans les années à venir. La viande est vendue dans 6 AMAP et des boutiques de producteurs ce qui lui permet d'être assez bien valorisée économiquement. Les principaux problèmes rencontrés par Anaïs sont liés aux vols de son matériel : en 1 an et demi elle a déjà subi deux séries de vols importants.

L'arrivée du troupeau dans une région où on est plus habitué à voir des bêtes dans les champs suscite beaucoup d'intérêt de la part de la population. **« On met 160 moutons dans le village et il y a affluence et on a jamais vu autant de gens à Thénisy, les gens sortent pour aller voir les moutons. On ne parle plus du covid mais que des moutons. » Florian Gamé.**

L'élevage en plein-air intégral n'est pas encore très répandu et surprend les habitants qui interpellent fréquemment l'éleveuse sur l'absence d'abris en hiver ou encore d'eau pour l'abreuvement des brebis, quand bien même celles-ci n'en ont pas besoin.

Anais a commence à pâturer les couverts l'année dernière sur la ferme de Toussacq, mais seulement sur une petite parcelle qui n'a duré que quelques semaines. Cet hiver elle s'est installée sur les terres de Florian Gamé. Pour limiter le piétinement, l'éleveuse et l'agriculteur ont choisi de mettre **les brebis sur les couverts la nuit et sur les céréales le jour**, en parcs changés chaque jour.

Plusieurs enjeux semblent avoir motivé Florian à accueillir Anaïs sur ses terres. Il cultive des céréales en partie pour alimenter un atelier de meunerie pour la boulangerie. Pour obtenir des céréales au taux de protéines adapté, il a mis en place une rotation avec une sole importante de luzerne. Contrairement à la plupart des agriculteurs bio, Florian n'exporte pas sa luzerne mais la broie pour reconstituer la fertilité du sol. **Il était intéressé que les brebis valorisent et nettoient la luzerne.** Cultivant des blés de pays, Florian compte sur le pâturage pour favoriser le tallage et avoir un effet raccourcisseur pour réduire la verse. Pour l'instant il n'a pas observé d'effet si ce n'est que l'action mécanique des pattes de brebis joue le rôle d'un passage de rouleau pour des terres qui ont tendance à se soulever en hiver. Il souhaite aussi que le feuillage hivernal retourne dans le cycle de l'azote et ne sèche pas sur pied car **« en bio, chaque unité d'azote compte »**.

Le partenariat d'Anaïs et Florian fonctionne comme un échange gagnant-gagnant. **« Qu'il y ait un éleveur ou pas sur mes terres, mon activité de culture de céréales marche »** dit Florian Gamé. À l'avenir, la contractualisation de cette pratique permettrait la définition d'objectifs partagés en début de saison, et une sécurité supplémentaire pour la bergère itinérante. **« Mon troupeau rend des services qui ne sont pas valorisés commercialement »**. Cela ouvre également la question de la rémunération du pâturage des ovins comme une prestation. À ce stade, l'échange reste non monétaire car les 2 parties sont satisfaites du partenariat.

Plusieurs pistes ont été abordées pour la poursuite de ces expérimentations :

Florian estime qu'il pourrait être plus impliqué pour donner des coups de main et il pense à planifier davantage l'ordre des parcelles à pâturer pour essayer de parcourir le plus de surfaces possibles pendant la durée de présence du troupeau.

Enfin le choix des couverts et des associations pose question : Quelles associations d'espèces à mettre en couverts pour le pâturage ? Par exemple pour le pâturage de céréales, **une association céréales-légumineuses pourrait être envisagée pour couvrir le sol, maximiser la biomasse disponible lors du pâturage**, et apporter un peu d'azote, le pâturage permettrait de détruire la légumineuse afin que la céréale seule finisse son cycle sans perdre en rendement en céréales. Par exemple, l'association pois/blé est une piste qui pourrait être testée en espérant qu'il ne reste plus de pois après le passage des brebis pour ne pas avoir de brisure de pois dans le blé meunier.

Finalement, Florian Gamé a abordé la question de la valorisation de ses initiatives qui sont favorables au développement de la biodiversité, qui soutiennent l'économie locale, et qui ont une plus-value paysagère. Aucune MAEC n'existe pour valoriser le pâturage de surfaces céréalières à ce jour. Ce type de pratique pourrait être intégré dans des certifications exigeantes.

Ressources :

Retrouvez tous les résultats du projet POSCIF sur la page du projet :

www.agrofile.fr/poscif

Les résultats du projet synthétisés dans 3 fiches techniques :

- [Le pâturage de couverts végétaux et effets sur la culture suivante](#)
- [Le pâturage de céréales d'hiver](#)
- [Suivis de troupeaux en extérieur en hiver sur couverts végétaux et céréales](#)



Un événement soutenu par :

